



PROJET DE GÉOTHERMIE DANS LA RÉGION D'ECLÉPENS



La société Swiss Geo Energy SA a lancé le projet de géothermie GeoCogen Eclépens visant la cogénération de chaleur et d'électricité renouvelable avec les ressources du sous-sol. Une collaboration avec Cadcime SA se profile pour l'optimisation de l'utilisation de la chaleur dans la région. Ce projet, soutenu par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), a obtenu en 2021 deux permis d'explorer en surface de la part du canton : l'un pour la grande profondeur et l'autre pour la moyenne profondeur. Une petite partie de notre commune est située à la périphérie de ce projet et sera donc incluse dans le périmètre des recherches entreprises. Des appareils de mesures seront notamment installés en plusieurs endroits et deux camions munis de plaques vibrantes seront amenés à circuler de nuit (sur les routes carrossables) afin d'effectuer des mesures cet automne.

D'avantage informations prochainement.
Pour aller plus loin : <https://swissgeoenergy.com/projets>

CONGELATEUR COMMUNAL

Si vous manquez de place dans votre congélateur, quelques cases sont encore libres au congélateur communal, soit

- 4 cases de 100 litres
- 1 case de 200 litres.

N'hésitez pas à prendre contact soit par mail secretariat@dizy.ch courrier ou par téléphone

Conseil général

La prochaine séance du Conseil général est fixée au **mardi 13 juin 2023** à 20h00 à la salle communale de Dizy.

Chaque citoyen ayant acquis le droit de vote communal peut faire partie du Conseil.

En cas d'intérêt, prière de prendre contact avec le Président, M. Jacques-André Rime au 021 861 05 51 ou la Secrétaire, Mme Reymond au 078 822 20 18.

PAS DE LINGETTES DANS LES TOILETTES

Nous rappelons que **les lingettes ne sont pas biodégradables, ni recyclables**. Après utilisation, **il faut les jeter à la poubelle**, malgré l'information du fabricant qui stipule qu'elles peuvent être mises dans les WC.

Ces lingettes posent des problèmes de STEP et bouchent le dégrilleur.



ENTRETIEN DES HAIES EN BORDURE DU DOMAINE PUBLIC

Les arbres, arbustes et haies plantés dans les propriétés bordières doivent être taillés de manière à ne pas masquer la visibilité en général, les signaux de circulation, les plaques de noms de rues et l'éclairage public, ni entraver le passage des piétons. Nous vous remercions de prendre les mesures nécessaires.

PISCINE DE LA SARRAZ

La piscine de la Venoge www.piscinedelavenoge.ch fêtera ses 60 ans le 3 juin 2023, au programme :

- Entrée gratuite tout le jour
 - Initiations diverses
 - Stands pour enfants
 - Jeux et disco dans petit bassin
 - Parcours gonflable dans grand bassin
 - Démonstration sirènes
 - Popcorn et barbapa offerts
 - Foodtrucks Bolama et Magistralicious
 - Tombola et divers prix à gagner
- <https://www.piscinedelavenoge.ch/>

Agenda

Juin

- 3 Fête Piscine de La Sarraz
- 13 Conseil général
- 17 Coss'Trott (Cossonay)
- 18 Héli Dizy (GAM)

Juillet

- 1er Tir surprise

Août

- 1 Fête nationale (Jeunesse)

Septembre

- 9 100 ans société de Jeunesse

Octobre

- 21 Tir des Etourneaux
- 22 Tir spécial

Croix-Rouge vaudoise
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Districts Gros-de-Vaud et Morges

Service des transports Croix-Rouge

Tél. 021 340 61 09
Du lundi au jeudi
De 08h00 à 12h00

tmmorgescossonay@croixrougevaudoise.ch

Notre service propose des transports en véhicule de tourisme aux personnes éprouvant des difficultés à se déplacer pour des **rendez-vous à caractère thérapeutique et, selon les disponibilités, pour des loisirs.**

Les transports sont assurés par des **bénévoles, selon leurs disponibilités**, et proposés en journée, tous les jours ouvrables.

Tarifs – facturation mensuelle

| | | |
|--|-------|-----------|
| Trajet en présence du bénéficiaire* | le km | CHF 1.20 |
| Forfait de prise en charge par course (PEC)* | | CHF 4.00 |
| Montant minimum perçu par course (PEC + 5km)* | | CHF 10.00 |
| Cotisation annuelle perçue dès la troisième course | | CHF 30.00 |

* + TVA 7.7%

En cas d'**annulation le jour même**, le montant minimum perçu par course vous sera facturé.

Délai d'intervention

Les demandes de transports doivent parvenir aux bureaux de la Croix-Rouge au moins **48 heures à l'avance**. Il ne nous est malheureusement pas toujours possible de satisfaire toutes les demandes.

Administration communale
Chemin du Mare 9b
1304 Dizy
021 861 38 23

Heures d'ouverture :
Mardi de 13h30 à 15h30
Mardi de 18h00 à 19h30
Jeudi de 08h30 à 11h30
En dehors de ces heures, sur rendez-vous
secretariat@dizy.ch

